



L'approvisionnement public priorise les stratégies de l'économie circulaire, dont la réduction à la source, démontrant ainsi l'exemplarité de l'État.

### Pourquoi ce jalon?

- L'État québécois fait de l'approvisionnement responsable un levier prioritaire pour intégrer les stratégies d'économie circulaire, en harmonisant les pratiques de plus de 110 ministères et organismes assujettis à la Loi sur le développement durable.
- Ce positionnement exemplaire agit comme un levier d'influence, incitant les autres secteurs et parties prenantes à réduire les externalités négatives dès le début des chaînes d'approvisionnement.
- Le recours à la hiérarchie des « 3RV-E » (réduire, réutiliser, recycler, valoriser, éliminer) permet de minimiser les déchets dès les premières étapes du cycle de vie.
- À l'avenir, cet approvisionnement devrait imprégner l'ensemble de la société québécoise. L'exemplarité de l'État ne se limite pas au niveau du gouvernement du Québec : elle ouvrirait également la voie à des initiatives locales et régionales. En fournissant un cadre de référence clair, elle inspirerait le développement de projets d'économie circulaire à différents échelons et créerait un effet d'entraînement positif à l'échelle provinciale.
- L'État jouerait un rôle moteur en plaçant l'économie circulaire au cœur de ses stratégies d'approvisionnement public, contribuant ainsi à une transformation des marchés en faveur de la circularité.
- La Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 et le Projet de loi n° 79 – Loi sur les contrats des organismes municipaux, adopté en mars 2025 renforcent ce virage en introduisant des indicateurs de performance et des outils adaptés pour stimuler l'innovation et la durabilité dans les marchés publics (ECPAR, 2024).
- L'achat responsable dépasse désormais la fonction administrative : il devient un outil stratégique de transformation systémique pour régénérer les écosystèmes, améliorer le bien-être collectif et soutenir une économie inclusive et résiliente (ECPAR, 2024).
- L'édition 2024 du baromètre de l'achat responsable met en lumière la faiblesse des pratiques de mesure et de divulgation des résultats, ce qui nuit à la pleine reconnaissance et à la légitimation des investissements publics en économie circulaire.

### Niveau d'avancement



## Qui doit être mobilisé



Gouvernements et organismes publics



Milieu des affaires et du travail

## Comment pourrait-on s'y rendre ?

- Mettre en place un code de conduite pour les fournisseurs aiderait à répondre aux attentes des institutions publiques en matière de développement durable et de pratiques responsables. Par exemple, [Énergir](#) a élaboré un [code de conduite](#) qui est fondé sur 4 grands axes ; une saine gouvernance, le respect de l'environnement, une responsabilité en santé et sécurité et une équité socioéconomique.
- Soutenir financièrement les institutions publiques qui respectent les critères environnementaux. Un exemple d'éco-conditionnalité en Europe est la [Politique Agricole Commune \(PAC\)](#), qui conditionne les subventions agricoles à l'adoption de pratiques agricoles durables, telles que la rotation des cultures ou la préservation des sols.
- Favoriser le développement d'écosystèmes propices à la collaboration et aux partenariats est essentiel. Optimiser les flux de ressources au sein des villes permettrait d'identifier les opportunités pour réduire les déchets à la source, réutiliser les matériaux, et minimiser la consommation de nouvelles ressources. Le métabolisme urbain permettrait d'identifier où et comment les matériaux peuvent être récupérés ou valorisés.
- Encourager les fournisseurs à collaborer entre-eux contribuerait à minimiser les ressources consommées et optimiser les flux de matériaux. À [Kalundborg](#) au Danemark, plusieurs entreprises et la municipalité ont établi des partenariats pour échanger leurs flux de ressources (énergie, eau, déchets) afin de réduire les coûts, les déchets et les impacts environnementaux.
- Structurer un plan d'action intégré en matière d'approvisionnement responsable, en allouant les ressources humaines nécessaires et en renforçant les compétences internes liées à l'économie circulaire.
- Intégrer systématiquement des critères de durabilité dans la sélection des fournisseurs et les impliquer activement dans des démarches de co-développement durable.

## Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Le Cadre de référence en approvisionnement responsable du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). C'est un levier stratégique pour intégrer les principes de l'économie circulaire dans l'approvisionnement public, en particulier dans le Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).
- La [stratégie des marchés publics](#) du Québec favorisant les biens et services locaux (2025-2026). Cela vise à soutenir l'économie local, promouvoir l'innovation et réduire la dépendance aux importations.
- L'existence de l'[Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable \(ECPAR\)](#) et de ses outils de mutualisation et de formation.
- Le [Baromètre de l'achat responsable](#) comme outil de suivi et amélioration continue.

## Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Les coûts résultant de la circularité sont parfois supérieurs à ceux du marché linéaire.
- L'inadéquation des infrastructures actuelles des fournisseurs avec les principes de circularité.
- La résistance au changement des acteurs publics à l'égard de ces nouvelles pratiques tel que l'approvisionnement responsable.

## Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Quels leviers réglementaires, fiscaux ou financiers pourraient accélérer l'adoption généralisée des pratiques d'économie circulaire dans les achats publics ?
- Comment développer des indicateurs fiables et harmonisés pour mesurer l'impact de la réduction à la source et de l'approvisionnement responsable à l'échelle provinciale ?
- Quelle stratégie de suivi et de divulgation des résultats permettrait de légitimer les investissements consentis et de renforcer l'adhésion des parties prenantes ?

## Ressources

- Circle economy. 2021. [The circularity GAP report. Québec.](#)
- Commission européenne. [La politique agricole commune en bref](#)
- Énergir. 2022. [Code de conduites des fournisseurs](#)
- European Commission & ICLEI – Local Governments for Sustainability. 2017. [Public Procurement for a Circular Economy: Good practice and guidance](#)
- Gouvernement du Québec. 2024. Ministère de la Santé et des Services Sociaux. 2024. [Cadre de référence en approvisionnement responsable](#)
- Gouvernement du Québec. 2022. [Pour des marchés publics innovants](#)
- Kalundborg Symbiosis. (s.d.) [Explore the Kalundborg symbiosis](#)
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). 2025. [Accélérer le développement de l'économie circulaire. Plan de mise en œuvre 2025-2028 de la feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028.](#) Gouvernement du Québec.
- Observatoire de la consommation responsable (OCR), 2025. [Baromètre de la consommation responsable](#)
- Rapport 2024. [Baromètre de l'achat responsable.](#) ECPAR.
- RECYC-QUÉBEC. 2020. [Plan d'action 2019-2024 : Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.](#) Gouvernement du Québec.

### À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la [vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec](#). Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : [info@rrecq.ca](mailto:info@rrecq.ca)

Version : août 2025